

VALLONS DE VILAINE

ALEC & SYNDICAT MIXTE

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
& SYNDICAT MIXTE D'URBANISME

*"Une équipe, deux structures, trois expertises,
au service de leur territoire..."*

Nos missions

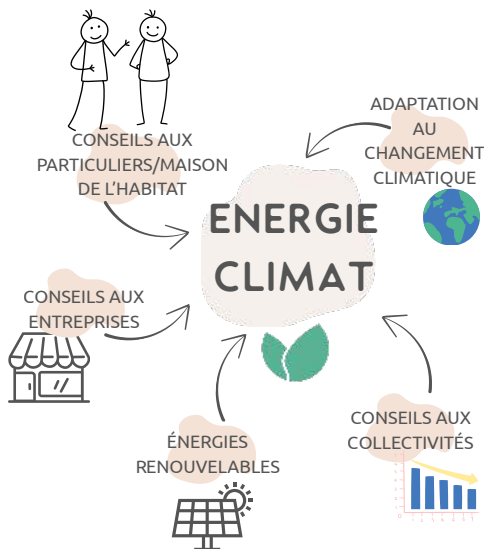
- **Sensibiliser** tous les publics, de manière neutre et gratuite, aux **économies d'énergie** et aux énergies renouvelables
- **Accompagner la rénovation** énergétique et lutter contre la précarité énergétique des particuliers via l'Espace France Rénov'
- Aider les collectivités à **réduire les consommations** d'énergie et d'eau de leurs bâtiments grâce au Conseil en Énergie Partagé
- **Animer** des actions d'**adaptation au changement climatique** (végétalisation des cours d'école, confort d'été, résilience territoriale...)
- **Accompagner** les entreprises dans la **maîtrise de l'énergie**
- **Encourager** l'émergence de projets citoyens d'énergies renouvelables
- **Impulser et accompagner** des projets de chaleur renouvelable auprès des collectivités et entreprises.

Notre engagement

Agir pour un territoire **sobre, résilient et durable** : réduire les consommations d'énergie et d'eau, développer les énergies renouvelables, accompagner la rénovation performante et adapter nos modes de vie au changement climatique.

Issue de l'association de développement local du Pays des Vallons de Vilaine, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) accompagne depuis 2023 la transition énergétique et climatique du territoire.

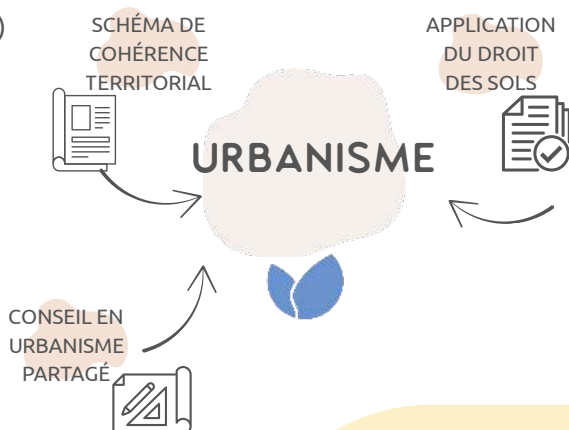
Organisme d'animation territoriale reconnu par le Code de l'Énergie, l'ALEC agit au service des habitants, des collectivités et des entreprises en appui des **Plans Climat Air Énergie Territoriaux** (PCAET) des intercommunalités.



Nos missions

- **Animation** et **élaboration** du SCoT, dont la dernière approbation date de décembre 2025
- Expertise en urbanisme de planification
- **Instruction** des Autorisations du Droit des Sols (ADS)
- **Conseil en Urbanisme Partagé (CUP)** pour accompagner les projets communaux

Le Syndicat Mixte des Vallons de Vilaine s'inscrit dans une longue tradition d'accompagnement des collectivités, particulièrement en urbanisme. Créé en 2004, il a pour compétence l'élaboration et l'animation de son **Schéma de cohérence territoriale (SCoT)**. Pour mettre en œuvre sa stratégie d'aménagement, le Syndicat Mixte s'appuie sur une ingénierie **pluridisciplinaire** afin de couvrir l'ensemble des champs de l'urbanisme : planification, réglementaire et opérationnel.



Europe & développement territorial

Le Syndicat Mixte porte également :

- Le programme européen LEADER, **facilitant** l'accès aux financements européens
- L'**information** sur l'union européenne, en partenariat avec la Maison de l'Europe
- Une **ingénierie locale** au service des projets du territoire.



La gouvernance



Membres fondateurs

BPLC : 22 représentants ; VHBC : 24 représentants
Sur le principe d'un représentant par commune et un représentant supplémentaire pour les communes de plus de 4 000 habitants
Représentants siégeant à la fois au sein de l'ALEC et du SMVV

Partenaires Institutionnels

SMICTOM : 1 représentant
SDE : 1 représentant
Syndicat Ouest 35 : 1 représentant

Acteurs professionnels

CCI : 1 représentant
CMA : 1 représentant

Acteurs de l'Énergie

GRDF : 1 représentant
ENEDIS : 1 représentant
AILE : 1 représentant
Asso. locale ENR : 1 représentant

Société civile

Conseil développement : 1 représentant



Syndicat Mixte des Vallons de Vilaine
12 rue Blaise Pascal 35580 Guichen



Agence Locale de l'Énergie et du Climat des Vallons de Vilaine
8 allée de l'Ille 35470 Bain de Bretagne



contact@vallonsdevilaine.fr



www.vallonsdevilaine.fr

VALLONS DE VILAINE